# Réunion du Conseil départemental des 26, 27 et 28 juin 2023

Compte financier unique 2022 et Budget supplémentaire 2023

Discours introductif de Stéphane HAUSSOULIER Président du Conseil départemental de la Somme

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Sénateur,

Mesdames, Messieurs les Vice-présidents,

Mesdames, Messieurs les Conseillers départementaux, chers collègues,

Messieurs les Conseillers départementaux honoraires,

Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement heureux de vous retrouver pour la première fois en séance publique dans « notre » salle Max Lejeune, restaurée et modernisée, si symbolique pour l'Assemblée départementale.

Car <u>c'est ici que le cœur du Département bat</u> depuis des décennies.

C'est dans cette salle que l'on respire le parfum historique du feu « Conseil général », terrain de maintes envolées et joutes verbales entre élus si charismatiques, du même bord politique parfois.

L'authentique salle Max Lejeune est ici, et nulle part ailleurs.

C'est dans cette enceinte que nos prédécesseurs ont voté de nombreuses avancées pour les Samariens. C'est ici que de grandes décisions ont été prises pour améliorer leur quotidien, pour développer nos communes, leurs services. Bref, pour rendre notre territoire plus attractif.

Porteuse de sens et d'histoire, la salle Max Lejeune est unique. Nous devons être fiers d'y siéger. Nous devons nous montrer à la hauteur de son héritage.

1

Elle est un monument vivant, dont nous pouvons être fiers.

Je tiens ici à remercier publiquement toutes celles et ceux qui ont contribué à sa modernisation: l'architecte, les entreprises locales qui sont intervenues sur le chantier, sans oublier, et c'est important, les agents départementaux (des bâtiments, de l'informatique...) qui y ont passé des heures et des heures.

Je remercie aussi les services de la Région Hauts-de-France et son président qui ont mis à disposition gracieusement, depuis la pandémie mondiale de Covid-19, la salle des délibérations située non loin de là pour que nous tenions séance.

--

Nous entamons ce lundi un moment toujours important pour notre collectivité. Les deux jours qui viennent seront essentiellement consacrés à l'examen du Compte financier unique (le Compte administratif, pour les anciens que nous sommes!), <u>au débat</u> et <u>au vote</u> de notre Budget supplémentaire 2023.

Permettez-moi, tout d'abord, afin de bien circonscrire nos débats, de rappeler l'objet du Budget supplémentaire. Il s'agit, pour notre collectivité, d'ajuster les dépenses et les recettes intervenues depuis le vote du Budget primitif.

Il permet d'intégrer les résultats constatés de 2022 et de corriger les prévisions du Budget 2023, au gré des dotations ou des effets de conjoncture. Il n'a pas vocation à intégrer de grandes politiques nouvelles : c'est là toute la limite de l'exercice, ayons-le bien en tête.

Les ajustements que la majorité propose ont pour objectif d'améliorer l'efficacité et l'efficience de dispositifs en place, d'assurer un meilleur service aux publics, en proximité, de gagner en réactivité là où c'est nécessaire, d'améliorer le quotidien des Samariennes et des Samariens dans leur quotidien, mais aussi de nous adapter à des évolutions liées au contexte économique, sociétal ou réglementaire qui s'imposent à nous.

Jusqu'à mercredi donc, nous allons travailler ensemble en favorisant, je l'ai toujours souhaité, <u>l'écoute</u>, <u>le pragmatisme</u>, <u>le bon sens</u>, le tout, dans un état d'esprit constructif pour être plus utiles aux habitants et donner les moyens aux agents du Département de mener à bien leurs missions.

Nos quelques 3 000 agents, répartis sur tout le territoire départemental, le méritent. Ils agissent pour améliorer la vie quotidienne des habitants. Car bien davantage que nous, élus, ils incarnent concrètement la richesse humaine du Département. Je tiens ici à leur rendre hommage et les remercier pour leur dévouement, au service de la collectivité.

Il est de notre devoir de <u>les accompagner dans l'ambition que nous portons</u> pour ce département. Oui, nous devons être ambitieux et être à la hauteur des enjeux.

## Les résultats du Compte financier unique 2022 nous le permettent, justement.

En cumulé net, après affectation, le résultat s'élève à **129 millions d'euros, un montant équivalant à 2021**. Plusieurs raisons expliquent ce bon résultat :

- Tout d'abord, <u>la saine et bonne gestion de la collectivité</u>, et ce depuis 2015, grâce à cette majorité. Elle a permis de refonder nos politiques et de nous dégager des marges de manœuvre pour préparer l'avenir. La présentation, en avril dernier, de notre Plan pluriannuel d'investissement, porté à plus de 660 millions d'euros, en est la preuve.
- Ensuite, <u>la hausse de nos recettes</u>, avec en 2022 un apport de DMTO record, historique même, de 85 millions d'euros. Je vous rappelais il y a un an, mes chers collègues, la nécessaire prudence sur le caractère conjoncturel de cette hausse. Cette prudence s'avère réalité, j'y reviens dans quelques instants.

• Enfin, soulignons une nouvelle fois <u>la stabilité des dotations de l'état</u>: ce ne sera jamais assez, mais c'est toujours mieux qu'une baisse comme nous avons pu en connaître par le passé. Notre collectivité n'a plus d'autonomie sur le plan fiscal, nous n'avons plus la maîtrise de nos recettes, mais le versement de dotations prises sur des « fractions de TVA », du fait de l'inflation, nous sont favorables. C'est ainsi.

Sachons toutefois nous souvenir que la structure de nos recettes nous expose particulièrement à des retournements de conjoncture.

Pour 2022, ces résultats ont bien sûr été poussés par un contexte économique national satisfaisant. La reprise économique se poursuit, et la Somme entend favoriser toujours plus <u>le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA dont nous avons, non pas la charge, mais plutôt la responsabilité d'accompagner.</u>

Je le dis : c'est une chance que notre département ait été retenu dans l'expérimentation sur l'accompagnement « rénové » des bénéficiaires du RSA.

Dans le Pays du Coquelicot et en Haute-Somme, l'objectif est bien de remettre 1 500 personnes sur le chemin de l'emploi et les sortir de la précarité.

Comme vous le savez, par l'intermédiaire de la mission « France Travail », en étroite collaboration avec les Départements, l'Etat a l'ambition de transformer profondément l'action collective afin d'atteindre le plein emploi et permettre ainsi l'accès de tous à l'autonomie et à la dignité par le travail.

Alors que des secteurs sont en tension, comme l'hôtellerie, la restauration ou encore l'aide à domicile, je ne peux entendre qu'à 8 ou 9%, la France a atteint le « plein emploi ».

Ce n'est pas vrai, et ce n'est pas juste.

Ce projet de nouveau « service public de l'emploi » vise à créer un contrat d'engagement pour les personnes en recherche d'emploi mais aussi à améliorer l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. Vous le savez, mon engagement est total à ce sujet.

L'inclusion professionnelle est un point sur lequel nous sommes regardés : <u>ce</u> <u>n'est pas pour rien si les Ministres se succèdent au Cap Hornu pour voir, outre la Baie de Somme, ce qui s'y passe!</u>

Car oui, nous avons réussi, en quelques mois, à faire de la Somme un territoire regardé et reconnu pour notre engagement sur le sujet du handicap. Je veux, ici, particulièrement remercier le Président de la République pour m'avoir confié une mission sur l'enfance et le handicap. Les sollicitations, nombreuses, que je reçois tous les jours de nos partenaires locaux et nationaux montrent à quel point l'attente est grande; je tâcherai d'y répondre par des propositions pragmatiques, en m'appuyant sur ce que nous testons dans la Somme et qui fait déjà ses preuves.

Je terminerais ce panorama financier par deux derniers chiffres qui confirment nos engagements en matière de sérieux budgétaire :

- Notre encours de dette est en baisse significative, à 238,7 millions d'euros (contre 269,5 M€ en 2021)
- Et <u>notre capacité de désendettement également</u>, passant de presque 3 années en 2021 à 2,4 en 2022.

Ce résultat 2022, premier exercice complet de cette mandature, est <u>le fruit</u> <u>d'un projet réfléchi, dessiné, écrit par la majorité départementale</u>: je tiens véritablement à saluer l'implication de l'ensemble de la majorité (les Viceprésidents, les présidents de commissions, et tous les élus) qui travaillent chaque jour au service du programme pour lequel cette majorité a été reconduite, et renforcée.

Nous allons ensuite débattre, mes chers collègues, de la manière d'affecter ce bon résultat.

Il vous est tout d'abord proposé d'augmenter de <u>11,4 millions d'euros</u> les autorisations de programme en <u>investissement</u>, et de <u>37,1 millions d'euros</u> les autorisations d'engagement en <u>fonctionnement</u>.

Sur ce dernier chiffre, je précise que près de 26 millions sont issus d'une requalification comptable sur l'annuité d'emprunt auprès de Somme numérique.

Les inscriptions au titre des recettes de fonctionnement baissent, elles, de 3 millions d'euros. Elles anticipent <u>une diminution très importante des DMTO pour</u> 2023, par rapport au réalisé 2022, à hauteur de 17 millions d'euros.

Cette donnée, couplée à l'augmentation proposée de 450 000 € pour les intérêts de la dette (les taux repartant à la hausse), nous incitent à <u>poursuivre</u>, en 2023, le fait de ne pas recourir à l'emprunt.

À ce sujet toujours, <u>il vous est proposé d'inscrire 17,3 millions d'euros pour le remboursement anticipé de la dette</u>.

Au-delà de ces chiffres, c'est là encore une mesure de bonne gestion, qui préserve par ailleurs notre capacité d'emprunt le jour où cela sera nécessaire.

Je sais que ce choix, réaffirmé, du non-recours à l'emprunt et de réduction de la dette, paraîtra trop fort à certains d'entre vous, et trop prudent pour d'autres. Je veux vous dire que ce choix permettra d'exécuter sereinement notre plan d'investissement dans les années à venir.

3 priorités marquent ce projet de Budget supplémentaire 2023 :

#### Tout d'abord, la <u>protection de l'enfance</u>.

Ce sont plus de 8 millions d'euros que nous mettons en plus sur ce sujet, passant ainsi le Budget « Enfance et famille » à plus de 101 millions d'euros. C'est inédit.

Nous inscrivons le recrutement de 20 assistants familiaux supplémentaires, et 5 postes supplémentaires de référents pour l'Aide sociale à l'enfance. Au cours des derniers jours, j'ai pu aller à la rencontre des professionnels et des jeunes majeurs qui nous sont confiés.

Je veux redire ici ma reconnaissance aux professionnels qui assurent leurs missions avec engagement, dans un contexte difficile, et ma fierté de voir des jeunes majeurs réussir des parcours professionnels admirables, grâce à notre accompagnement.

# Nous poussons le curseur également sur la <u>Transition écologique</u>.

Avec le Fonds d'appui aux communes dont nous élargissons les possibilités de soutien. Ces dispositions nouvelles permettront à ce que <u>les travaux de rénovation énergétique puissent être cofinancés par le Département sur l'ensemble des bâtiments communaux.</u>

C'est pour moi la preuve (s'il en fallait une) de la « main tendue » à l'opposition (s'il y en a réellement une quand on parle de ces sujets...)

J'y vois surtout une réponse aux attentes des communes. <u>Nous l'avons dit en avril, nous le mettons en place en juin.</u>

**Nul ne peut le contredire : le dérèglement climatique est là.** Le Département se mobilise et les actions mises en place sont nombreuses :

- l'accompagnement des opérateurs aidant les particuliers à réaliser leurs travaux d'économie d'énergie, avec la <u>création d'un fonds d'avance</u> pour simplifier les démarches
- le soutien à la <u>thermographie aérienne</u> pour les EPCI

- le <u>renforcement du Fonds Solidarité Logement</u> pour aider les ménages en grande difficulté
- la solarisation d'une grande partie des toits de nos bâtiments
- le <u>retour de la production hydroélectrique</u> dans la Somme
- les <u>travaux de rénovation thermique au sein de nos collèges</u> (citons la belle réalisation à Ailly-le-Haut-clocher, avec le soutien de l'Europe)
- le <u>choix d'un bâtiment « bioclimatique » pour notre future Bibliothèque</u> <u>départementale</u>
- la <u>finalisation du Plan « LED »</u> sans oublier le <u>raccordement aux réseaux</u> de chaleur des établissements scolaires ou des services lorsque cela est possible, comme ici, aux Feuillants

J'évoquerais également ici, c'est de circonstance, le <u>grand projet que nous</u> <u>lançons pour la restructuration de l'ex-Centre administratif départemental</u>, situé boulevard du port à Amiens. Il réunira, à terme, la majeure partie de nos services et sera une référence en matière de transition écologique.

Il en va aussi de la ressource en eau, qui doit tous nous concerner. Je sais que les débats seront nourris concernant la proposition de l'opposition de pouvoir financer, demain, des récupérateurs d'eau pour les habitants de la Somme. Je ne peux qu'être favorable à l'idée : je l'ai moi-même lancée il y a quelques années dans la Communauté de communes Baie de Somme Sud que je présidais! Mais, sur ce sujet, soyons sérieux, soyons ambitieux : les 100 000 € proposés ne sont pas du tout à la hauteur des enjeux.

Je propose donc à l'opposition de s'associer à la majorité dans <u>un plan</u> <u>beaucoup, beaucoup plus ambitieux en la matière</u> à travailler pour le Budget **2024**. Je m'y engage. La majorité a déjà mis au travail plusieurs propositions que nous pourrons vous partager à la rentrée.

Mes chers collègues, je souhaite par ailleurs, avec Christelle Hiver à mes côtés, évoquer avec vous les <u>ressources humaines</u>.

Vous avez pu lire, au gré des pages des rapports de cette session, un certain nombre d'actions mises en place ou renforcées à destination de nos agents, pour qui nous avons une responsabilité particulière à leur égard.

Plus de 3 millions d'euros sont ainsi consacrés pour :

- leur environnement de travail
- la <u>revalorisation jusqu'à 1 000 € du « Complément indemnitaire annuel »</u>
  (le CIA), qui permet de reconnaître l'engagement individuel et la manière de servir pour nos agents aux résultats les plus satisfaisants
- l'augmentation du soutien du Département au contrat de prévoyance « maintien de salaire », rendant gratuite l'adhésion à l'option de base du contrat pour les agents percevant une rémunération mensuelle inférieure à 3 000 € bruts, ce qui concerne plus de 1 500 agents
- l'<u>augmentation de la rémunération des assistants familiaux</u>
- l'accélération de la mise en place des nouvelles modalités d'attribution de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (l'IFSE) aux agents à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023
- Mais aussi l'<u>augmentation du point d'indice</u>, dont nous ne pouvons que nous réjouir, tout en regrettant une nouvelle fois la méthode qui consiste, pour l'Etat, à décider unilatéralement de mesures que nous finançons intégralement.

La plupart des mesures que vous présentez dans votre vœu, chers collègues de l'opposition, sont soit déjà en place, soit vont l'être à l'issue de notre session, soit retardées dans leur calendrier du fait même de l'absence autour de la table des organisations syndicales entre avril et juin, du fait de leur « boycott » pour cause de réforme des retraites...

Je ne peux que me satisfaire que les discussions aient pu reprendre depuis. Toutefois, la majorité n'a pas attendu cela pour mettre en place des mesures bénéfiques à tous nos agents, et que nous allons voter. Je tiens à souligner l'engagement permanent et l'écoute de Christelle Hiver sur ces sujets (je le rappelle) depuis 2015, étant donné que nous avons souhaité cette continuité en matière de ressources humaines et de dialogue social.

Je tiens également à vous indiquer que je vous proposerai, sous forme d'un amendement en séance, d'inscrire 80 000 euros pour des revalorisations de salaire au sein de Somme patrimoine. Là encore, je salue le travail efficace de Christelle à la présidence de l'EPCC et qui, je crois, est reconnu par l'ensemble des membres du Conseil d'administration.

Mesdames, Messieurs, avant de laisser la parole aux différents groupes de notre Assemblée, je profite de mon propos pour répondre à quelques commentaires, lus ici et là, sur la stratégie patrimoniale de ce Département.

Certains parlent même de « rééquilibrage » indispensable, s'inquiétant d'avoir un président un peu « à l'Ouest » ... En voilà une idée...

À ce propos, j'invite les concernés à lire le rapport d'avril sur le Plan pluriannuel d'investissement de la collectivité, et à faire « chauffer les calculettes ».

Non, tout n'est pas fléché vers la Baie de Somme. Loin de là ! <u>Cette majorité a</u> mis sur la table plusieurs millions d'euros :

- pour la rénovation de l'Historial de la Grande Guerre, à Péronne
- pour la sauvegarde de plusieurs bâtiments de la Citadelle de Doullens
- pour l'Abbaye de Saint-Riquier, même si ce n'est clairement pas assez, et pour lequel <u>nous allons donner un cap</u> dans les années à venir, pour faire résolument quelque chose de ce site extraordinaire
- pour l'aéroport, et ainsi sauver des milliers d'emplois dans l'aéronautique
- pour le Canal Seine-Nord Europe, toujours dans l'Est, et qui sera une véritable « colonne de vie » d'Etricourt-Manancourt à Ercheu, en passant bien évidemment par Péronne et Nesle

## Oui, j'assume avoir de l'ambition pour ce département, et sur plusieurs sujets :

- sur la culture, même à Amiens!
- sur le handicap, grande priorité départementale, où les avancées sont réelles et permettent de changer les regards
- **sur le sport**, en prévision des Jeux de Paris 2024 où la Flamme Olympique va laisser des souvenirs à tous les Samariens, avec un très beau parcours départemental qui sera dévoilé le 3 juillet prochain
- sur la Transition écologique, j'en ai parlé il y a quelques instants
- ou encore sur l'attractivité du territoire à travers le programme « Vallée de Somme, Vallée idéale ».

Certains disent même qu'on ne fait « pas grand-chose » voire « rien » autour de cette démarche vertueuse et relancée en 2019 par mon prédécesseur à qui je souhaite ici rendre hommage.

Tout ne peut pas se faire en un claquement de doigt, mais voyez plutôt :

- Les travaux préalables à la reprise de la navigation entre Offoy et Saint-Simon, et la finalisation de la Véloroute Vallée de Somme dans l'Est sont lancés (plus de 10 millions d'euros, voilà un rééquilibrage)
- Le soutien à la construction d'une « Maison du canal et de la nature » à Cléry-sur-Somme, à proximité des étangs et de notre ENS qui vient faire l'objet de grands travaux d'aménagement
- La création à venir d'une réserve ornithologique à **Etinehem-Méricourt** offrant une nouvelle offre « nature » entre Amiens et Saint-Quentin
- À Corbie, la Maison éclusière va devenir d'ici 2025 un nouveau point d'attractivité aux confluences de deux Véloroutes
- La réhabilitation du Port d'aval à Amiens pour accueillir les plaisanciers dans un cadre totalement repensé
- Long, Longpré-les-Corps-Saints et Pont-Rémy, qui deviendront des étapes de renoms entre Amiens et Abbeville

• Un belvédère exceptionnel va sortir de terre à Eaucourt-sur-Somme, aux

portes de la Baie de Somme

• Les aménagements à Abbeville, ouvrant le fleuve sur la ville sont terminés

et nous travaillons sur la connexion tant attendue avec la Traverse du

Ponthieu, via le « Pont de Béthune »

J'en oublie, sûrement.

Tout cela est rendu possible grâce à un travail partenarial, avec les collectivités

et les acteurs institutionnels, les professionnels de terrain, les associations, qui

œuvrent pour faire le la Somme un territoire où il fait bon vivre.

Sachez qu'une journée d'études vous sera d'ailleurs proposée au cours du

second semestre afin que vous puissiez vous rendre compte de la dynamique

et des initiatives qui essaiment partout dans la Somme.

Je le répète une nouvelle fois, et à qui veut l'entendre : j'assume avoir de

l'ambition pour la Somme, tout simplement parce qu'il y a bien longtemps que

nous, Département, n'avons pas porté un équipement structurant pour

l'attractivité de ce territoire.

Alors peut-être en doutez-vous... regardons dans le rétroviseur :

- Le Parc du Marquenterre : 1973, 50 ans d'existence

- La Maison de l'Oiseau (aujourd'hui Maison de la Baie de Somme) : 1984

- L'Aquaclub de Belle-Dune : 1985 (cela méritait bien un « coup de neuf »)

- Le Parc de Samara: 1988

- Les Jardins de Valloires : 1989

- L'Historial de la Grande Guerre : 1992 (déjà plus de 30 ans!)

- La plateforme aéro-industrielle de Méaulte : 2003 (avec la création du SMER)

Depuis 20 ans, qu'avons-nous construit dans ce département ?

12

Il est temps, chers collègues, d'avoir une ambition patrimoniale majeure pour la mandature, mais aussi pour la décennie et pour les 20, 30 ou 40 prochaines années.

<u>N'ayons pas peur de regarder l'avenir</u>, disons-nous plutôt que nous serons fiers de ce que nous aurons réalisé, demain. **Mais demain se construit aujourd'hui**.

--

Voilà, Mesdames, Messieurs, chers collègues, ce sur quoi je vous invite, avec la majorité, à réfléchir et à vous positionner dans le cadre, notamment, de ce Budget supplémentaire 2023.

Ces nouveaux crédits permettront à notre collectivité d'assurer pleinement et dignement ses missions. Ce projet de Budget, dans la continuité du Budget primitif, permettra de faire face aux imprévus et aux évolutions conjoncturelles, tout en renforçant la volonté du Département de porter ses ambitions.

Pour les habitants de ce département, poursuivons à construire la Somme de demain, ambitieuse et solidaire. En confiance. Ensemble.

Je vous remercie.